

ROYAUME DU MAROC

Ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace

Programme de Développement Territorial Durable des Oasis de Tafilalet

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 01/2012

Il sera procédé le mardi 10 février 2012 à 10 heures au bureau du Coordonnateur National du Programme de Développement Territorial Durable des Oasis de Tafilalet sis au siège de la Délégation Provinciale de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, Bd My Ali Cherif, Errachidia à l'ouverture des plis sur offres de prix relatives à :

- l'élaboration d'une Charte Environnementale des Oasis et du Désert du Tafilalet
- l'élaboration d'une Charte Éthique Écotouristique de la Route du Majhoul

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au siège du POT sis à la Délégation de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, Bd My Ali Cherif, Errachidia.

Les concurrents peuvent déposer leurs offres au siège du POT sis à la Délégation de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, Bd My Ali Cherif, Errachidia, soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, ou les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres, séance tenante, avant l'ouverture des plis.